

# Divulgations (partie 2)

## Comment réagir aux divulgations d'élèves

### Réactions axées sur la détection des signes de traumatisme

Le moment où la divulgation est amorcée est crucial puisqu'il sera décisif de l'abandon ou de la poursuite du processus. Pour tenir compte de la sécurité du jeune qui entame une telle démarche, le personnel enseignant peut suivre les pistes de réaction suivantes :

- Réprimer tout choc visible, colère ou tristesse pendant la divulgation pour éviter que l'enfant ne vive encore plus d'inquiétude par rapport à la situation.
- Ne pas faire croire à l'enfant que tout ce qu'il racontera restera un secret.
- Ne pas faire de promesses irréalisables ou franchir de barrières personnelles.

Il est important de communiquer de la même manière que l'enfant qui procède à une divulgation et d'user d'un vocabulaire/langage approprié à son développement. Voici quelques exemples de réponses adéquates:

Lorsque l'enfant mentionne quelque chose discrètement, en privé, mais qu'il n'amorce pas complètement la divulgation



« Tu m'as dit que quelque chose était arrivé en dehors de l'école. Est-ce que tu veux m'expliquer ce qui s'est passé? »

À la fin de la divulgation ou à tout moment lorsque l'élève semble mal à l'aise



« C'est bien que tu te confies à moi. J'espère que tu sais que ce qui arrive n'est pas ta faute. »

Lorsque l'enfant semble indécis, veux retirer ce qu'il a dit ou modifie son histoire



« Tu n'as pas besoin de tout me dire maintenant, je te crois, et je suis content que tu me confies ces informations. »

En plus de ces suggestions, la méthode des 3R (Recevoir, Réagir, Rapporter) soutient le personnel enseignant dans la gestion d'une divulgation.

## RECEVOIR

- S'installer dans un endroit convenable, où l'élève est à l'aise et libre de dire ce qu'il veut, donc loin des zones où se trouvent d'autres élèves ou membres du personnel, mais tout de même dans un endroit confortable (p. ex. le local de classe à l'heure du dîner).
- Être patient et se montrer comme une personne ouverte et prête à écouter. Laisser l'enfant avoir le contrôle sur le moment où commence le processus.
- Écouter activement en recadrant les propos avec les mots de l'enfant en guise de preuve d'attention et de compréhension. Ne pas poser de questions qui ne sont pas en lien avec le récit de l'élève et ne pas demander davantage de détails (laisser l'enfant contrôler ce qu'il choisit de dire).
- Garder le contact visuel avec l'enfant tout au long de la divulgation.
- Poser des questions à développement et parler avec un vocabulaire correspondant au niveau de compréhension de l'enfant.
- Garder contenance et réprimer toute émotion (même si c'est difficile), car l'enfant considère la personne choisie pour la divulgation comme un adulte de confiance.

## RÉAGIR/RASSURER

- Rassurer l'enfant en lui disant que ce qu'il a fait est admirable et le féliciter d'être capable de parler de la situation.
- Reconnaître verbalement que l'enfant est cru, éviter que la crédibilité du témoignage reste implicite.
- Gérer toute préoccupation à l'égard de la sécurité immédiate de l'enfant.
- Éviter de poser la même question plus d'une fois.
- Rassurer l'enfant en lui disant qu'il a fait le bon choix en parlant et qu'il n'est pas responsable de la situation vécue.
- Éviter de réagir de façon émotive ou perturbée.
- Immédiatement après la divulgation, écrire tous les renseignements révélés pour éviter les inexactitudes ultérieures. Tenter de noter les détails de l'événement exactement comme l'a raconté l'enfant.

## REPORT

- Confirmer le témoignage avec l'enfant.
- Demander à l'enfant de quelle façon on pourrait lui venir en aide.
- Informer l'élève de la procédure de signalement de l'école et de la prochaine étape. Mentionner que l'élève obtiendra le soutien nécessaire à ces prochaines étapes.
- Ne pas faire de promesse impossible à tenir.

Pour le personnel de l'école, il y a de nombreuses façons d'interagir avec les élèves et de les soutenir, agir à la suite d'une divulgation est l'une d'entre elles. Dans de tels cas, l'adoption d'une approche axée sur la détection des signes de traumatisme permet à l'enfant ou au jeune qui se trouve dans une situation potentiellement effrayante de vivre une expérience plus douce. Quand le personnel sait quelle approche choisir et comment réagir, il est plus facile pour lui de bien soutenir le jeune. Pour plus de renseignements sur les divulgations et sur l'obligation de signalement, prière de consulter le *Protocole 2019 de la Saskatchewan* sur l'enfance maltraitée. Les établissements scolaires ont tous un exemplaire papier. Pour consultation en ligne: <https://pubsaskdev.blob.core.windows.net/pubsask-prod/33268/Protocole-2019-de-la-Saskatchewan-sur-l%27enfance-maltraitee.pdf>

